

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

LE JOURNAL DES DEBATS

LEGISLATIFS ET LITTÉRAIRES DU CANADA.

"MIHI A SPE, MERTU, PARTIBUS BRIPURICE ANIMUS LIBER EST."—Salluste. Catil.

VOL. I.

TORONTO, JEUDI, 8^e AVRIL, 1858.

No. 23

GALERIE POLITIQUE.

III

LE COMTE DE PERSIGNY.

[Voir les numéros 18, 19 et 21.]

S'il faut en croire M. de Maistre, si, dans une monarchie bien entendue, c'est l'emploi qui honore l'homme et non l'homme qui honore l'emploi, si l'emploi a le don de conférer l'honneur et la souveraineté, pourquoi ne conférerait-il pas l'aptitude ?

— Mais je ne suis pas administrateur ! s'écriait M. de Persigny.

— Et pourquoi Votre Excellence ne serait-elle pas administrateur ? répondaient les familiers du nouveau ministre. La belle affaire ! Est-ce que tout le monde n'est pas administrateur ? A bien plus forte raison Votre Excellence, qui a la volonté et les moyens de l'être.

Que voulez-vous qu'un ministre réponde à cela ?

M. de Persigny hochait pourtant la tête en homme qui n'est pas absolument convaincu de la logique d'un argument.

Et il continuait à décacheter ses lettres. Quelquefois l'impatience le prenait. Il froissait le papier et le jetait à terre avec humeur. Des paroles de dépit s'échappaient de ses lèvres.

— Les plats coquins ! murmurait-il, les vils flatteurs !... En voici un qui pousse la bassesse et l'hyperbole jusqu'à me comparer à Colbert !... Cet homme d'un si vaste génie !... moi, ministre depuis trois jours !... En vérité, il faut que ces gens-là nous méprisent bien pour oser nous écrire de pareilles choses !

Ici les familiers étaient embarrassés et se taisaient ou répondaient par un sourire. Peut-être se disaient-ils intérieurement : "Voici un ministre embarrassant... tenons-nous toujours fermes dans les principes... mais véritablement ce ministre n'est pas dans son rôle, et rend le nôtre bien difficile."

S'il se fût d'aventure trouvé là quelque esprit indépendant, il aurait pu répondre au nouveau ministre :

— Vous vous trompez. Ces gens-là ne vous méprisent pas. C'est bien pis. Ils vous honorent de leur profonde indifférence. Si l'on imaginait de faire tenir l'emploi de ministre par un automate à la Vaucanson, qui eût la propriété de signer des nominations de préfets, de sous-préfets, de chefs de division, etc., aussitôt que le solliciteur aurait prononcé, en guise de *Sézame*, *ouvre-toi*, ces mots : Monseigneur, aux pieds de Votre Excellence, le plus respectueux et le plus soumis de, etc., ces gens-là feraient autant de cas de l'automate que de votre personne. S'ils emploient ces formules qui blessent votre modestie, c'est qu'ils imaginent apparemment qu'elles auront le pouvoir de débrider votre plume. Ils auront lu quelque part qu'il faut aborder les grands avec des paroles d'admiration et de respect. Quelques malheureuses observations personnelles seront venues confirmer la règle. Et voilà des gens pénétrés d'une foi aveugle dans la vertu des paroles magiques. Ils vous ont donné du Colbert comme ils vous eussent distribué du Tacite ou du Virgile si vous aviez publié une nouvelle historique ou un recueil de poésies fugitives. Ils ont lu l'histoire. Ils savent aussi bien que Saint-Simon qu'un jeune homme est devenu puissant pour avoir baisé la postface de M. de Vendôme, et ils sont tout prêts à en faire autant à Votre Excellence si elle daigne le permettre. Pourquoi

vous indigner ? Vous n'ignorez pas vous-même que, pour une fois qu'ils manqueront leur coup, ils réussiraient en dix autres circonstances. Que Votre Excellence se console et n'oublie pas l'automate."

Les commis n'étaient pas façonnés aux manières du nouveau ministre. Ils le trouvaient capricieux. Ils se trompaient.

Jamais la bureaucratie ne jugera sainement les hommes d'action. M. de Persigny est avant tout un homme d'action, ce qui lui donne souvent l'air d'un rêveur. parce que, comme tous les hommes d'action, il ne prend intérêt qu'aux réalités d'une conversation.

Ces hommes-là ne sont point papperassiers. Ils vont droit au but. Ont-ils besoin de connaître un fait, ils s'adressent directement à la personne qui peut les renseigner.

Mais, en agissant ainsi, ils ont méconnu les égards qu'un ministre bien appris doit à la hiérarchie bureaucratique. Les petits commis eurent ; mais les grands commis frémissent.

Ces simplifications sont, à leurs yeux, bien plus redoutables qu'une révolution. Une révolution, ils le savent par expérience, se croit trop heureuse de trouver un mécanisme administratif quelconque, au milieu du trouble général, pour oser y toucher. Elle craindrait trop que le mouvement de l'horloge ne s'arrêtât.

De quoi ne serait pas capable, au contraire, un ministre homme d'action qui, en pleine tranquillité publique, prendrait son rôle au sérieux ?

M. de Persigny atteignit vers cette époque (1852) ce que les imaginations les plus avides considèrent comme l'apogée du bonheur. Tout lui arriva à grands flots par ce bon vent de la fortune : pouvoir, richesses, honneurs... et le reste.

Napoléon III, parvenu au trône, comblait de ses faveurs l'ancien et fidèle compagnon de ses mauvais jours.

Il venait de le nommer ministre ; il le fit comte et le dota d'un million. Car le reste, c'est-à-dire le meilleur, était une belle et illustre jeune fille, Eugénie-Napoléone Albine Ney, petite fille du prince de la Moskowa et du banquier Laffitte[**]. La vieille et glorieuse tradition impériale et la tradition démocratique de 1830 réunies sur une tête charmante, que Napoléon III couvrait de cinq cent mille francs de dentelles et diamants.

Tel fut le lot de M. de Persigny.

Un usage vint obscurcir un instant cette félicité. M. de Persigny a près de l'Empereur des ennemis d'autant plus actifs, qu'on le sait plus absolu dans son dévouement et qu'on redoute les jugements qu'il peut porter.

Dans une importante circonstance, qu'il ne m'est pas possible de rapporter ici, M. de Persigny parut d'un sentiment contraire à celui de son maître. Sur ces entrefaites, l'adjonction des théâtres aux attributions du ministre d'État amena un froissement ou conflit de pouvoirs. M. de Persigny aime les arts. Il tenait aux théâtres. Les ministres en sont généralement friands. M. Fould l'emporta, et M. de Persigny envoya sa démission, qui fut acceptée.

C'est du moins tout que nous en savons.

Un chagrin vif, profond, dévorait le cœur de M. de Persigny. Il songeait sans doute au passé et ne pouvait s'accoutumer à l'idée de l'influence prépondérante des nouveaux venus.

[**] Madame de Persigny est fille du fils aîné du maréchal Ney, le BRAVE DES BRAVES, et de la fille du célèbre banquier Laffitte, qui aida Louis-Philippe à se faire roi.

Il résolut de quitter Paris le jour même qu'il quittait le pouvoir.

L'Empereur lui avait fait offrir le titre de ministre d'État sans portefeuille, avec cent mille francs de traitement.

Avant de partir, il alla prendre congé de l'Empereur.

Cet adieu entre un prince arrivé au trône à travers tant d'obstacles et de péripéties, et le plus fidèle de ses partisans, adieu du lendemain du succès, adieu éternel peut-être, fut plein d'émotions faciles à comprendre.

M. de Persigny partit le soir même pour la Suisse, emmenant sa jeune femme.

Quelques mois après, l'Empereur le fit appeler à Biarritz. Mais ici le chroniqueur est en défaut et n'a rien pu savoir de l'entrevue de Biarritz.

Après plusieurs mois de séjour au dehors, M. Persigny revint à Paris.

M. de Persigny paraissait rarement au château. Il vivait à l'écart, entouré de quelques amis, mais surtout d'agents fort dangereux, apostés près de lui par des ennemis que ne rassurait pas complètement son éloignement momentané. Ces moutons cherchaient à exploiter son mécontentement, afin de lui arracher des paroles qui eussent rendu tout rapprochement impossible.

Un événement grave et imprévu mit fin à ces petites intrigues et dénoua la situation.

Ce fut l'attentat de Pianori.

À la nouvelle du coup de pistolet tiré sur l'Empereur, le ministre sacrifié oubliâ ses griefs. L'ami se réveilla tout entier dans M. de Persigny. Et, quoiqu'on lui eût affirmé que l'Empereur n'était pas même blessé, un mouvement spontané le porta vers l'ami qui venait d'échapper à un si grand péril.

Il courut aux Tuileries.

Napoléon III fut sans doute touché de cet empressement et du motif pour lequel M. de Persigny était sorti de sa réserve.

La conversation prit un tour affectueux. L'Empereur revenait alors de Londres.

«—La reine, dit-il en souriant, m'a demandé pourquoi je n'avais pas amené mon ami.....»

Il ajouta un moment après :

«—Je viens d'appeler M. Walewski au département des affaires étrangères, voulez-vous vous charger de l'ambassade de Londres ? Les circonstances sont intéressantes..... J'ai besoin à Londres d'un ambassadeur d'un dévouement à toute épreuve...

«—Je demande à Votre Majesté quarante-huit heures de réflexion, répondit M. de Persigny.

«—La reine d'Angleterre, ajouta l'Empereur, m'a dit qu'elle verrait avec plaisir à l'ambassade de Londres un homme avec qui les rapports politiques sont aussi agréables et aussi élevés qu'avec vous.

«—Alors, Sire, s'écria M. de Persigny, je pars à l'instant même si Votre Majesté y consent.»

M. de Persigny partit en effet pour se rendre à son poste.

Nouveau dans la carrière, jeune encore auprès de tant d'hommes d'État blanchis dans les affaires, il a su habilement tirer parti en plus d'une circonstance de ce double désavantage.

Toute situation recèle un élément de force qu'il faut seulement savoir dégager et utiliser.

Il serait impossible d'apprécier le rôle politique de M. de Persigny à Londres. Pour juger une pièce, il faut attendre le dénouement.

Nous avons foi dans les instincts de M. de Persigny ; mais, en face d'hommes blanchis dans les affaires, le détail, qui ne s'apprend que par l'expérience, ne lui échappera-t-il pas ?

Nous ne sommes déjà plus au lendemain de la prise de Sébastopol. Combien la situation de notre politique extérieure a dû changer, pour qu'aujourd'hui nous puissions seulement avoir l'air de balancer entre l'alliance anglaise et l'alliance russe !

Là est le danger du gouvernement que M. de Persigny est chargé de représenter à Londres.

Au roi de Prusse, placé jadis dans une situation à peu près analogue, le général Bourmonville, dans un langage de soldat facétieux, disait :

«—Faites gros dos, Sire, la mariée est pour vous.»

Mais, quand on s'appelle le gouvernement du 2 décembre, ces

vieilles coquetteries diplomatiques ne seraient pas seulement puériles, elles pourraient devenir mortelles.

En toute circonstance il faut des actes sérieux.

Nous ne prétendons certainement pas que la coalition de 1818 existe de fait ; mais ainsi que nous avons déjà dit, c'est un mal latent qui peut reparaitre sous certaines influences.

VOTRE POUTRE ET LA PAILLE DU VOISIN.

Chacun de nous a sa mission dans la société, dans quelque sphère qu'il se trouve placé. Celle du *Journal des Débats*, publié dans le Haut-Canada, au milieu d'une population exclusivement anglaise, mais très-répendu dans le Bas-Canada et lu par plusieurs milliers de Canadiens-Français, doit être de défendre, toutes les fois que les circonstances l'exigent, les intérêts de la nationalité franco-canadienne et, en même temps, de faire connaître à ses lecteurs les causes des attaques des Anglo-Canadiens.

Si nous consacrons notre plume aux premiers, nous avons bien le droit, croyons-nous, de leur donner de temps à autre des conseils où le dévouement s'alliera à la franchise.

Nous entendons, par exemple, les Bas-Canadiens pousser de très-hauts cris après la lecture de quelques articles d'un journal protestant contre la *prétraille*, les couvents, le papisme et l'église *romaine* (nous fabriquons ce mot pour donner une idée de l'expression anglaise de *romish*.) Nous concevons très-bien leur indignation, pour l'avoir partagée autrefois nous-mêmes.

À ce mot, quelques personnes nous arrêteront. Comment, diront-elles, *autrefois* ? N'êtes-vous donc plus indigné à la lecture de ces infâmes diatribes contre notre digne clergé ?

Non, franchement, nous ne le sommes plus, depuis que nous savons que toutes ces insultes déclamatoires constituent le bagage presque indispensable d'un politicien haut-canadien. Les gens de ce pays sont si peu civilisés qu'il faut encore, comme au temps de la reine Bett, des dénonciations contre la Babylone moderne pour les satisfaire. C'est une farce, ignoble il est vrai, mais enfin c'est un rôle populaire que joue l'acteur politique pour se faire applaudir, de même qu'en 1818 la pauvre Rachel déclamait la *Marseillaise* sur les planches du théâtre Français, sans être pour cela plus altéré "de sang impur" qu'avant la fuite de Louis Philippe.

Les députés haut-canadiens qui tonnent si fort contre le papisme, récitent donc un rôle profitable et il faut être bien jeune pour se laisser émouvoir par leur déclamation. Il suffit de les voir jouer une dizaine de fois dans la même comédie et de leur entendre dire les mêmes choses, pour devenir entièrement blasé à leur égard et n'éprouver que l'ennui pendant leur représentation.

Aussi le répétons-nous, leurs insultes nous laissent froid et sans doute que la plupart de nos confrères catholiques haussent les épaules comme nous, toutes les fois qu'ils entendent ces accusations protestantes chantées sur un si vilain air.

Mais tous les lecteurs de journaux, ne s'occupant pas aussi activement des luttes politiques et se trouvant, par conséquent, moins au fait des détours de cette scène mystérieuse, ne peuvent pas être au même degré en garde contre les émotions que ces articles provocateurs sont destinés à soulever. Il y en a plusieurs parmi eux qui, ajoutant la foi la plus entière à toutes les accusations lancées par cette presse perverse contre la religion de la moitié de leurs concitoyens, se révoltent contre un tel état des choses. D'autres, au contraire, appartenant à la religion attaquée, sentent leur sang bouillir dans leurs veines. Blessés dans ce qu'ils ont de plus cher et de plus sacré, et oubliant, dans leurs élans de noble colère, que le pardon des injures est un des plus beaux fleurons de la couronne du chrétien, ils brûlent de se dévouer à leur sainte cause et d'abattre l'infâme insulteur ou de lui prouver, en mourant de sa main, que cette religion qu'il a vilipendée, est du moins assez enracinée dans le cœur de ses adeptes pour les pousser à d'héroïques dévouements.

Lorsqu'ils sont tous arrivés à cet état d'exaltation, il suffit d'une étincelle pour allumer cette matière combustible. Qu'un jour de procession, les deux partis se trouvent en présence et, à la moindre provocation, orangistes et papistes se ruent les uns

sur les autres pour venger des torts réciproques. Le sang coulera, des cadavres resteront sur le pavé des rues et pendant que ces dupes généreux s'entroggeront, le papiste McGee et Brown le puritain, continuant à jouer la comédie, feront de longs discours, remplis de lieux communs, pour renverser, au nom de leurs religions respectives, un gouvernement que l'orangiste John A. Macdonald et le papiste Alleyu continuoront à défendre par des discours, non moins remplis de lieux communs, aussi au nom de leurs religions respectives.

Eh! bien, nous le demandons à nos lecteurs catholiques français, les protestants qui se font un devoir de prodiguer l'insulte à la religion catholique et à ses ministres n'ont-ils pas le plus grand tort? ne méritent-ils pas les reproches les plus sanglants? ne devraient-ils pas récolter le mépris pour toutes leurs peines?

Où! certes oui, s'écriera-t-on de toutes parts. Vous faites même preuve d'une trop grande naïveté en nous le demandant, car de notre part la réponse ne saurait être douteuse.

Attendez, messieurs les railleurs. Si vous êtes catholiques, c'est-à-dire chrétiens, vous ne vous parez pas, sans doute, d'un vain titre. Vous vous efforcez de suivre les conseils de Jésus-Christ et entr'autres, le plus beau de tous, celui de ne pas faire aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit.

Sans doute, c'est une infamie de la part des acteurs politiques protestants de couvrir de boue le nom catholique; mais là, franchement, la main sur la conscience, n'est-ce plus une infamie de la part des acteurs politiques catholiques de couvrir de boue le nom protestant?

Nous ne le faisons pas, s'écriera-t-on de toutes parts.

Sans doute, M. Loranger l'a dit avec raison, les Canadiens-Français méprisent les fanatiques catholiques autant qu'ils haïssent les fanatiques protestants; mais quelques-uns d'entre eux, en accordant leur appui moral à des écrivains et à des orateurs catholiques qui sont aussi fanatiques dans leur sens que M. G. Brown peut l'être dans le sien, passent pour sanctionner les paroles et les écrits de ces hommes imprudents.

Les Canadiens-Français, jugeant le tout par la partie, s'imaginent que tous les orangistes et tous les clear-grits sont pareils à ceux dont les noms retentissent le plus souvent dans les discussions politiques; d'un autre côté, ces Haut-Canadiens protestants se figurent que les catholiques bas-canadiens partagent la plupart les principes exaltés et les vues outrées du *True-Witness*, de la *New-Era* et de quelques autres feuilles de la même famille; et comme il y a autant de cœurs sincèrement dévots parmi les protestants que parmi les catholiques, est-il étonnant que grand nombre des premiers frémissent de fureur en lisant dans les journaux dont nous venons de parler des articles qui, pour la violence, peuvent soutenir la comparaison avec tout ce que la presse clear-grite a écrit de plus insultant contre le catholicisme?

Nous en appelons, par exemple, à ceux que le livre de *Maria Monk* remplit d'une juste horreur et nous leur demandons consciencieusement si les phrases qui suivent, traduites du *True-Witness*, ne sont pas bien propres, elles aussi, à enflammer de colère les protestants qui les liront?

“En vérité, dit ce journal imprudent, si nous avions le malheur de vivre dans le Haut-Canada, nous serions tout aussi porté à confier l'éducation de nos enfants à une maison ordinaire de prostitution, qu'à une des académies du docteur Ryerson, entretenues par l'Etat.”

On sera bien forcé d'avouer que si les paroles les plus sales de *Maria Monk* étaient une honte imméritée pour les vertueuses demoiselles élevées dans nos couvents, cette grossièreté du *True-Witness* n'est pas une insulte moins sanglante et moins imméritée pour les jeunes *misses* protestantes.

Si le *True Witness* ne se reproche pas déjà amèrement cet article et quelques autres qui y ressemblent, s'il n'a pas encore honte des erreurs dans lesquelles l'a entraîné un zèle mal guidé, nous lui rappellerons encore quelques autres de ses calomnies dans lesquelles l'ignoble grossièreté de l'expression le dispute à l'intention la plus blessante et à l'exagération la plus parabolique.

Le rédacteur du *True Witness*, tenant à jouer au Canada le rôle de M. Louis Veillot de l'*Univers*, sans avoir l'habileté, l'esprit, les talents et la science acquise de ce dernier, a cru tout simplement qu'il se mettrait à la hauteur de son modèle, en co-

piant ses défauts, les vulgarités de style que M. Veillot se permet quelquefois et les jugements outrés auxquels il se laisse aller, de temps à autre, dans l'entraînement d'une discussion. Tels on voit des hommes d'un esprit médiocre se comparer à de grandes individualités, parce qu'ils ont une écriture aussi vilaine que celles-ci; et un mauvais rapin se croire un artiste consommé, parce qu'il portera les cheveux longs et un costume débraillé, comme tel grand artiste qu'il aura vu passer un jour dans la rue.

Cette conduite du *True Witness* était d'autant plus inexorable que ces articles furibonds étaient écrits à propos des écoles séparées du Haut-Canada, et que leur auteur doit savoir qu'il dépend exclusivement des députés haut-canadiens—si l'union des Canadas est maintenue, et à plus forte raison si elle vient à être rompue—d'accorder aux catholiques du Haut-Canada les concessions demandées par l'école du *True-Witness*; et pour donner une idée de l'habileté du *True-Witness* et de la valeur de son concours, il suffira de dire que tous les députés haut-canadiens, à l'exception peut-être d'un ou de deux, appartiennent à cette religion protestante que notre confrère, injurie tout en lui demandant des concessions.

VI^e PARLEMENT CANADIEN.

1^{re} SESSION.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

{ 19^e séance, mercredi,
7 avril, 1858.

Le Président—informe la Chambre qu'il a jugé défectueux les cautionnements fournis par les pétitionnaires contre les élections des collèges suivants: Verchères, Richelieu, Trois-Rivières, Drummond et Arthaska: tandis qu'il a accepté les cautionnements relatifs aux élections de Perth, Stormont, Norfolk, Wellington-Nord, Lincoln, Toronto (contre les deux députés,) Montréal (contre MM. Dorion et MacGee.) et Renfrew.

Le Procureur-Général Macdonald.—Les hon. membres de cette Chambre doivent avoir appris avec le plus profond regret la mort d'un de nos collègues les plus estimés, survenue pendant les vacances de Pâques. Le docteur Church, député de Grenville-Nord, vient de nous être enlevé subitement. Il n'était pas nouveau dans la Chambre, ayant appartenu déjà au dernier parlement, et tous ses collègues se joindront à moi pour reconnaître que par sa mort le pays vient de faire une perte regrettable. Bien qu'il pût rarement part aux débats, il était toujours attentif, consciencieux, dévoué aux intérêts de ses commettants et honnête dans ses votes. Ceux qui ont eu comme moi le bonheur de le connaître plus intimement, ajouteront qu'ils viennent de perdre un ami précieux. Je propose que, par respect pour la mémoire de Basile R. Church, écuyer, membre de cette assemblée, la Chambre s'ajourne immédiatement.

M. M. Patrick—consacre quelques phrases pleines de sentiment à la mémoire de son ami, le docteur Church. Ce député était né près de Brockville, en 1801. Son père, établi d'abord aux États-Unis, s'était éloigné de ce pays avec les autres *loyalistes* qui, pendant la guerre entre les Yankees et les Anglais, avaient préféré perdre leurs biens que de se séparer de la mère-patrie.

“Quelle que soit à présent notre opinion des Américains et du gouvernement américain, quelque sympathie que nous éprouvions pour eux dans leur prospérité et dans leur bien-être, nous ne pouvons cependant, ajoute M. Patrick, refuser notre admiration à ceux qui, par attachement pour les institutions britanniques et guidés par les motifs les plus purs, sacrifiaient leurs biens et vinrent au Canada, alors couvert de forêts sauvages.”

M. Church était réputé un des meilleurs médecins de son comté et il joignait à ces talents des connaissances très-étendues dans le domaine des sciences, de l'histoire et de la littérature. La profondeur de son intelligence était égalée par son affabilité et par la douceur de ses manières. Il appartenait à la persuasion des universalistes, qui croient que la vie humaine est parsemée de tant de douleurs que l'expiation doit cesser à la mort et que l'enfer n'existe point. Il y a deux ans, lorsqu'il se rendait à

Toronto avec M. Patrick, il s'approcha de ce dernier et lui dit : " Eh ! bien, ami ; je viens d'avoir une conversation avec un athée qui tâchait de me persuader qu'il n'y a ni Dieu ni vie future ; mais je lui ai fermé la bouche en lui disant : pourquoi voulez-vous me ravir mon père, me priver de toute consolation, et faire de moi un orphelin, en me soutenant qu'il n'y a ni Dieu ni récompense future ? " Ces sentiments, ajoute M. Patrick, font également honneur à l'esprit et au cœur de celui qui les exprimait. C'est par cette suavité de langage et par cette mansuétude, ainsi que par son dévouement à tous ceux qui l'approchaient, que le docteur Church avait su se rendre l'homme le plus populaire de son comté.

La Chambre s'ajourne et la plupart des députés se rendent à la demeure du défunt pour escorter ses restes jusqu'à la station du Grand-Tronc, d'où ils doivent être transportés immédiatement à Brockville.

La mort de M. Church est quelque peu singulière. Il ne s'était plaint d'aucune indisposition, d'aucun malaise, et lundi dernier il avait expiré, au moment de terminer une lettre adressée à celle que cette fin soudaine laisse veuve inconsolable.

Annonces.

L'HEROINE DE CHATEAUGUAY, PAR H. E. CHEVALIER, rédacteur du Pays. Cet ouvrage, attendu avec tant d'impatience, doit être mis en vente samedi. Prix du volume, trente sous. Cinq copies pour une piastre. S'adresser à M. J. Lovell, éditeur, ou à M. H. E. Chevalier, au bureau du Pays. À la place d'argent on peut envoyer pour quelques copies des timbres de poste.

Montréal, 8 avril, 1858.

23 3f

MME. VEUVE L. J. GAUTHIER, (au coin des rues Dorchester et St. Laurent, à Montréal,) informe ses amis et le public en général qu'elle est prête à faire toutes réparations de voiture, et qu'elle a et aura constamment en mains, comme par le passé, un des plus beaux et des plus riches assortiments de Voitures d'Été de Montréal, — le tout, aux prix les plus réduits.

Les affaires seront faites comme ci-devant par M. G. N. Gauthier.

Mme. Gauthier vendrait tout son assortiment de voitures, y compris les dépendances de l'établissement, à des conditions très-libérales.

Montréal, 8 avril, 1858.

23 1 v. juo

HOTEL AMERICAIN.

WALKER & PATTERSON, Propriétaires, — (Situé au coin des rues Yonge et Front, à Toronto, H. C.) Les nouveaux propriétaires de l'Hôtel Américain, — A. B. Walker et R. W. Patterson, — font savoir à leur amis, aux nombreux patrons de l'AMERICAN-HOUSE et au public en général, qu'ils ne négligeront rien pour maintenir leur établissement à la hauteur où il a été jusqu'à présent et où il est arrivé, grâce à la supériorité de sa table, aux soins attentifs donnés aux voyageurs, à la promptitude et à la régularité du service, au prix raisonnable de la pension et à l'heureuse situation de l'hôtel, en face de la partie la plus animée de la baie, au pied de la rue la plus fréquentée de la ville, à quelques pas de la rue royale, tout près de la Poste ainsi que de la Bourse, et dans un voisinage suffisant du Palais du Parlement.

Toronto, 16 mars, 1858.

juo 15

HOTEL RUSSELL, A TORONTO.

LE SOUSIGNÉ, reconnaissant du très-grand encouragement qu'il a reçu pendant quatre ans, désire faire savoir à ses amis et au public en général, qu'il continue de diriger cet HÔTEL D'UNE SI GRANDE REPUTATION et qu'il sera toujours heureux d'obtenir, comme par le passé, la vogue dont cet établissement n'a pas cessé de jouir.

21 juo.

A. RUSSELL.

A VENDRE

AU

BUREAU DE L'EDUCATION A MONTREAL

ET CHEZ LES

Principaux Libraires de Montreal et de Quebec

LE

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET LE

Journal of Education

DE 1857

Les deux journaux reliés en un volume, avec un élégant couvert en toile \$2 00
Chaque journal séparé, avec couvert en toile..... 1 30
Chaque journal séparé, cartonné..... 1 12 1/2

On trouvera ces recueils très-propres à être distribués comme récompenses dans les Collèges et les Écoles. Les Directeurs de Collèges et Académies, les Commissaires d'École et les Instituteurs en général, qui achèteront, pour cette fin, six exemplaires ou plus, obtiendront une DÉDUCTION DE VINGT CENT sur les prix indiqués. Ils pourront se les procurer soit au Bureau de l'Éducation, à Montréal, ou au Bureau de Thomas Roy, Écrivain, Agent du Département à Québec.

Les personnes qui se proposent d'en acheter, seront bien d'envoyer leurs commandes immédiatement, car nous n'avons en mains qu'un bien petit nombre d'exemplaires.

M. PAUL SMITH est nommé agent des deux journaux à TORONTO, où il demeure, 90 ADELAIDE STREET WEST. Il a en mains un certain nombre d'exemplaires cartonnés du premier volume, que l'on peut obtenir aux prix ci-dessus indiqués, en s'adressant à lui. Les membres de la législature [qui sont visiteurs des écoles ex officio] sont respectueusement informés qu'en achetant six exemplaires pour donner en prix dans leurs visites, ils obtiendront la même déduction que les Commissaires.

Toronto, 5 avril, 1858.

21 3f

LIBRAIRIE de J. B. ROLLAND, MONTREAL. — On trouve dans ces magasins un choix complet d'ouvrages de littérature, de livres de Théologie, de Droit, de Médecine, des Sciences et des Arts, etc., ainsi qu'un grand assortiment de Papeterie et de tous les articles qui entrent dans la fourniture des Bureaux ou des Maisons d'Éducation.

Attaché à cette Librairie se trouve aussi un magasin de Tapisserie, de tous les prix, de toutes variétés et dont le bas prix défie toute espèce de concurrence.

Montréal, 16 mars, 1858.



BUREAU DE L'AGRICULTURE ET DES STATISTIQUES.

6 mars, 1858.

TOUTES LES LETTRES D'AFFAIRES ENVOYÉES À CE DÉPARTEMENT devront être adressées simplement au MINISTRE DE L'AGRICULTURE. Lorsqu'elles sont adressées au nom de l'Hon. P. M. Vankoughnet, comme c'est presque toujours le cas, il est impossible de savoir, avant de les ouvrir, si elles traitent d'affaires administratives ou particulières.

WILLIAM HUTTON,
Secrétaire.

Toronto.

21 3f

Le Journal des Débats paraît à trois heures de l'après-midi, tous les jours de la semaine, à l'exception du dimanche et du lundi.

Le prix de l'abonnement est d'une piastre les quarante premiers numéros. A Montréal, à Sorel, à Trois-Rivières et à Québec, on peut s'abonner à la semaine, en payant quinze sous après la réception de cinq numéros.

Au détail, chaque numéro du Journal des Débats se vend quatre sous.

Les abonnés retardataires pourront se procurer les numéros qui ont déjà paru, en envoyant leur piastre au propriétaire du Journal des Débats, écrire franco.

M. VIDAL, propriétaire et rédacteur-en-chef.